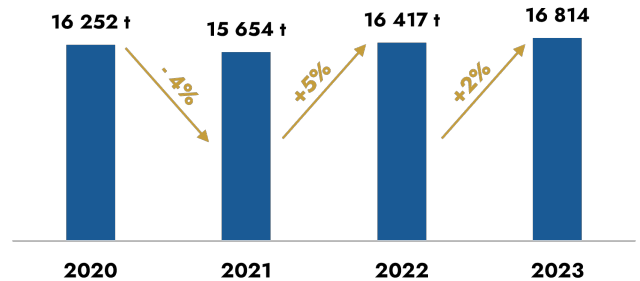




LES CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE (2023)



ORGANISATION DE LA FILIÈRE



Mise en place en 2001, de manière **volontaire** par la profession agricole, la filière de gestion des déchets des produits de l'agrofourniture est gérée par l'éco-organisme **A.D.I. VALOR** (Agriculteurs Distributeurs Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles). Initié en 2003 et renouvelé en 2016, un accord-cadre promulgué entre le ministère de la Transition Ecologique et A.D.I. VALOR encadre cette filière spécifique du secteur agricole. La filière a pour ambition d'atteindre un **taux de collecte moyen de 78%** et un **taux de recyclage de 74%** d'ici 2023.

LES PRODUITS PRIS EN CHARGE

EMBALLAGES VIDES

Emballages vides de produits phytopharmaceutiques, d'hygiène, nutritionnels, œnologiques, d'engrais et d'amendements et semences (Big-bags, sacs plastique et papier, bidons et fûts plastique, seaux plastique)

PLASTIQUES USAGÉS

Films plastique d'élevage, de maraichage ; Ficelles et filets para-grêle et gaines souples d'irrigation

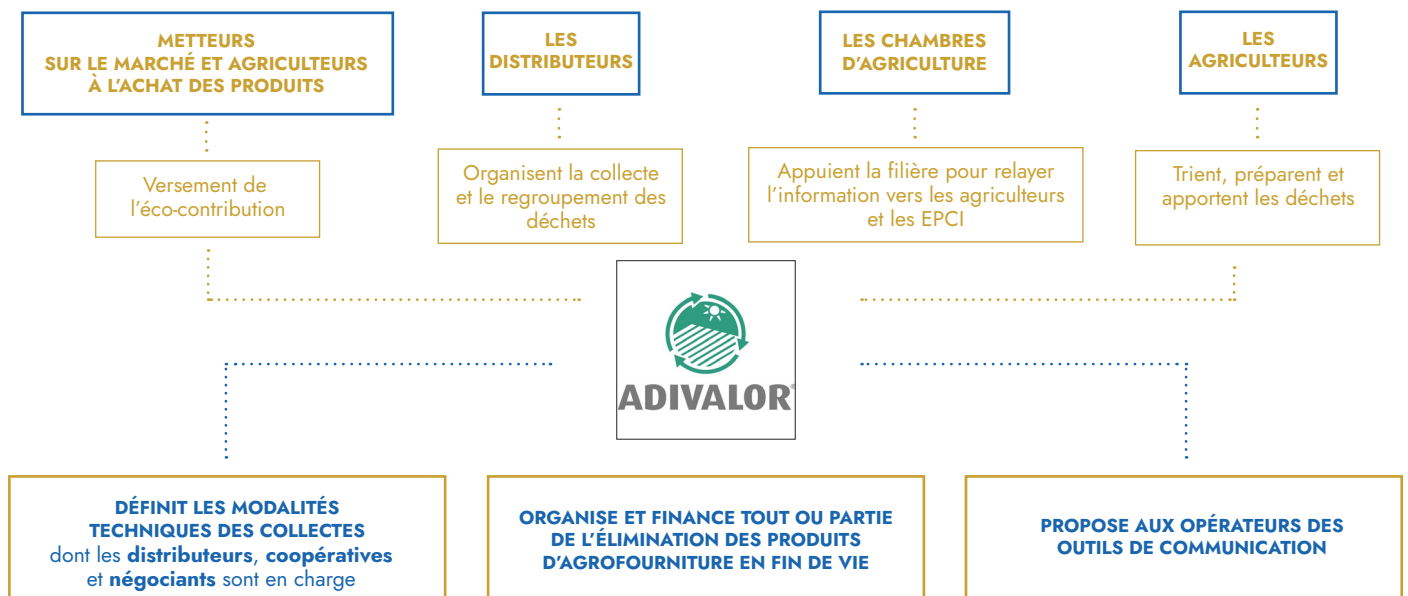
PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES NON UTILISABLES (PPNU)

Produits destinés à la protection des cultures (herbicide, fongicide...), inutilisables suite à une interdiction de réglementation ou son mauvais état

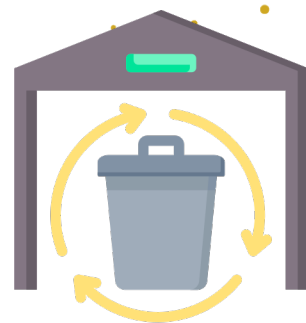
EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE USAGÉE (EPIU)

Gants, tabliers, combinaisons jetables, lunettes et masques de protection, bottes et chaussures de protection chimique

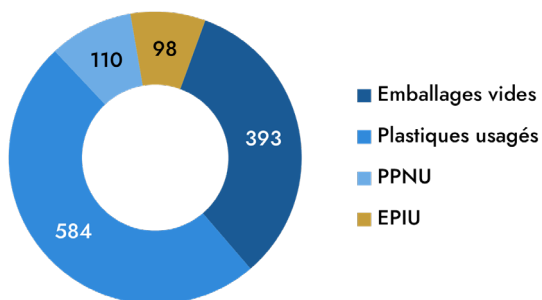
FONCTIONNEMENT OPÉRATIONNEL



LA FILIÈRE DES DÉCHETS D'AGROFOURNITURE



LA COLLECTE DES DÉCHETS D'AGROFOURNITURE



Nombre de points de collecte par programme en Pays de la Loire - 2023

En 2023, **16 814 tonnes** de produits d'agrofourniture ont été collectés en Pays de la Loire, à travers **668 points** de collecte régionaux. La quantité collectée représente 17% de la quantité totale collectée en France (97 920 tonnes).

Près de 91% des déchets collectés en Pays de la Loire sont des **plastiques usagés**, suivi de 12% d'emballages vides. Les déchets dangereux (PPNU et EPIU) ne représentent que 13 tonnes collectées.

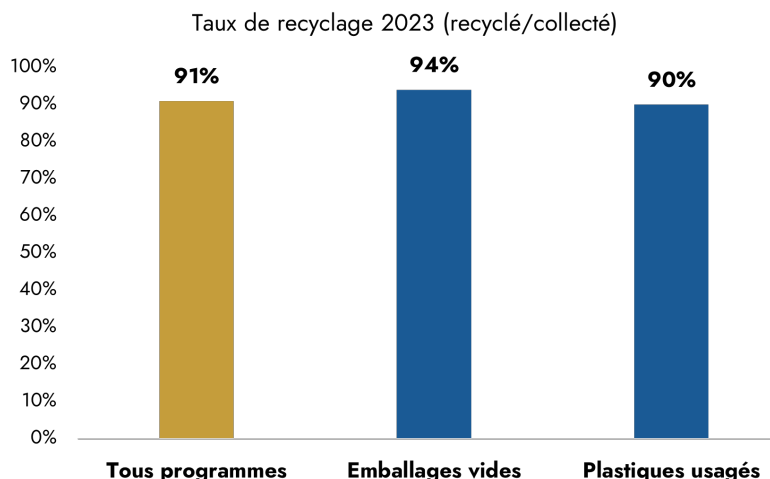
Les agriculteurs trient et préparent les matières avant de les acheminer sur les sites de collecte. Ces étapes sont essentielles afin d'atteindre les objectifs de recyclage.

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS D'AGROFOURNITURE

En 2023, le taux de recyclage (recyclé/collecté) moyen tous programmes est évalué à 91%. Les taux de recyclage par programme sont détaillés dans le graphique.

Les Pays de la Loire compte 5 opérateurs de regroupement-stockage des déchets d'agrofourniture et une usine de recyclage (SUEZ RV PLASTIQUES OUEST 49).

[Les filières de recyclage des plastiques agricoles](#) sont illustrées sur le site de [A.D.I. VALOR](#).



Contact : dechets@teo-paysdelaloire.fr

En savoir plus :

[Site de A.D.I. VALOR](#) [Site de la Chambre d'Agriculture PDL](#) [A.D.I. VALOR – les points de collecte](#)
[A.D.I. VALOR – les programmes de collecte](#) [TEO -Fiche REP 2022](#)

Icons Credits : flaticon.com